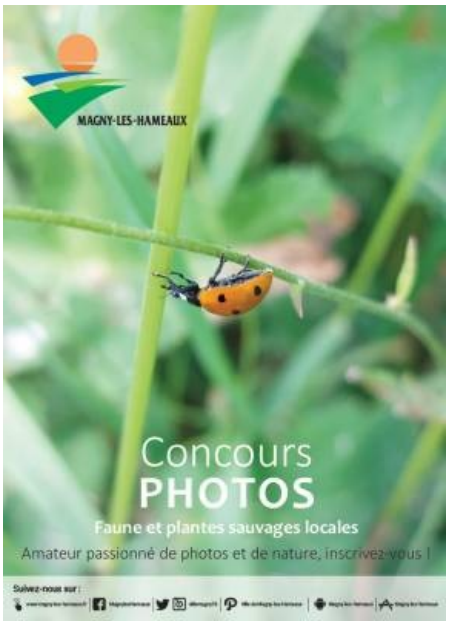
Concours photos faune et plantes sauvages locales

Vous êtes amateurs de photo, vous aimez regarder la faune et la flore sauvage des jardins, parcs, espaces publics et naturels de votre ville ? Ce concours est pour vous !



Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, la ville de Magny-les-hameaux organise, un concours - photographique, libre et gratuit du **mercredi 15 juin au vendredi 16 septembre 2022 inclus**.





















Infos pratiques

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs à l’exclusion des membres du jury.

Aucune personne humaine ne doit être visible sur les photographies.

Toutes les photographies doivent être prises sur le territoire communal de Magny-les-Hameaux.

Une seule participation par personne est acceptée par catégorie.

Les images pourront être utilisées par les organisateurs en dehors du concours et des expositions suivant la remise des prix.

Il y aura deux catégories :

- Photo représentant la flore sauvage (locale, hors horticole et potagère)
- Photo représentant la faune sauvage

La photo devra être envoyée au format numérique « JPG » en pièce jointe d’un email à :

biodiversite@magny-les-hameaux.fr

La taille de la photo sera de 28 cm (hauteur) x 42 cm (largeur) (300 dpi fortement recommandé)

Le nom du fichier photo devra être sous la forme « nom-prénom.jpg »

Le sujet de l’email sera sous la forme : « concours photo nom-prénom »

Documents
Règlement du concours photos faune et flore locales
Formulaire cession droit d'auteur - concours photo 2022